

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
BASE ET DE L'ALPHABETISATION

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**TENDANCES RECENTES ET SITUATION ACTUELLE DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION DES ADULTES (EdFoA)**

RAPPORT NATIONAL DU BURKINA FASO

Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

Mars 2008

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
APERÇU GENERAL DE LA SITUATION DANS LE PAYS.....	6
1. POLITIQUES, LEGISLATION ET FINANCEMENT	7
1.1. Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'éducation/formation des adultes au Burkina Faso	7
1.1.1. Cadres législatifs dans lesquels l'éducation/formation des adultes s'inscrit, les politiques et les lois relatives à l'éducation/formation des adultes adoptées depuis 1997.	7
1.1.2. Les objectifs prioritaires en éducation/formation des adultes dans notre pays.....	8
1.1.3. Gestion de l'éducation/formation au niveau gouvernemental, le(s) ministère(s) concerné(s).....	9
1.1.4.....	11
1.1.5. Principaux obstacles au développement de l'éducation/formation des adultes, objectifs fixés en vue de les surmonter.....	12
1.1.6. D'autres politiques ayant un impact sur l'éducation/formation des adultes mises en place.....	13
1.2. Financement de l'éducation/formation des adultes.....	13
2. QUALITE DES SERVICES D'EDUCATION/FORMATION DES ADULTES : OFFRE, PARTICIPATION ET ACQUIS	15
2.1. Offre des services d'éducation/formation des adultes : offre, participation et acquis. .	15
2.1.1. Institutions chargées de la gestion et de la coordination de l'éducation /formation des adultes au niveau central.....	15
2.1.2. Les programmes d'éducation/formation des adultes mis en œuvre dans notre pays.....	15
2.1.3. Des passerelles entre les approches formelles et non formelles.....	19
2.1.4. Certification ou une sanction nationale de l'éducation/formation des adultes, des exemples.....	19
2.2. Participation à l'éducation/formation des adultes.....	21
2.2.1. Données statistiques de la participation.....	21
2.2.2. Des enquêtes sur la non participation et les groupes difficiles à atteindre, résumé des principaux résultats.....	22
2.2.3. Des enquêtes ou des études réalisées concernant la non motivation des apprenants.....	24
2.2.5. Groupes cibles pour la fourniture d'éducation formation des adultes.....	26
2.3. Suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats.....	27
2.3.3. Utilisation des résultats à des fins de a) législation, b) formulation de politiques, c) développement de programmes.....	29
2.4. Statut et formation des personnels (enseignants et facilitateurs).....	29
2.4.1. Niveaux de formation et de qualification exigés des enseignants/faciliteurs de l'éducation des adultes.....	29
2.4.4. Conditions de travail et de rémunération des personnels d'éducation/formation des adultes.....	30
3. RECHERCHE, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES	31
3.1. Etat de la recherche en matière d'éducation/formation des adultes au Burkina Faso... 31	31
3.1. Principaux travaux de recherche en éducation/formation des adultes réalisés récemment (au cours des cinq dernières années) dans notre pays.....	31

Ces cinq (5) dernières années, la recherche en éducation des adultes a été surtout orientée vers l'action. Commanditée par des structures ayant en charge la gestion et/ou la coordination d'activités d'éducation des adultes (ONG, association, structures Etatiques, etc.) cette recherche a concerné :	31
3.1.2. Principales questions abordées et soulevées par ces études.	32
3.1.3. Principales conclusions de ces études.	32
3.1.4. Les conclusions de ces études sur les pratiques, des exemples.	32
3.2. Innovations et exemples de bonnes pratiques.	33
4. ALPHABETISATION	33
4.1. Définition de l'alphabétisation, des changements depuis 1997.	33
4.2. Les nouvelles politiques adoptées et mises en œuvre.	34
4.3. Des exemples de pratiques efficaces et de programmes d'alphabétisation innovants ..	34
4.3.1. L'approche REFLECT	34
4.4. Manières dont les politiques et les programmes contribuent à l'égalité entre les sexes, l'importance accordée aux femmes et autres groupes cibles.	39
4.5. Dans quelle mesure ?	40
5. ATTENTES	41
5.1. Les résultats attendus.	41
5.2. Les défis.	42

SIGLES ET ABREVIATIONS

AENF	Alphabétisation et Education Non Formelle
A3F	Apprentissage du Français fondamental et fonctionnel
AI	Alphabétisation Initiale
ALFAA	Apprentissage de la Langue Française à partir des Acquis de l'Alphabétisation
AMT	Alphabétisation en Milieu de Travail
CAST	Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CBN	Centre Banma Nuara
CE	Cours Elémentaire
CEB	Circonscription d'Education de Base
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CES	Conseil Economique et Social
CM	Cours Moyen
CPAF	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CST	Culture Scientifique et Technique
DGAENF	Direction générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DGCRIEF	Direction Générale du Centre de Recherche, des Innovations Educatives et de Formation
DPEBA	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA	Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DRINA	Direction de la Recherche, des Innovations en Éducation Non Formelle et en Alphabétisation
ECOM	Ecole Communautaire
FCB	Formation Complémentaire de Base
FDC	Fondation pour le Développement Communautaire

FONAENF	Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTS	Formation Technique Spécifique
LOE	Loi d'Orientation de l'Education
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDT	Pédagogie Du Texte
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REFL.ECT	Regenerated Freirean Literacy trough Empowering Community Technicians

APERÇU GENERAL DE LA SITUATION DANS LE PAYS

Situé au cœur de l'Afrique de l'ouest avec une démographie en croissance, la population du Burkina Faso est estimée en 2006 à 13 730 258 habitants dont 51,7% sont des femmes.

10 963 875 personnes habitent en milieu rural (H = 5 254 998 et F = 5 708 877), soit 4 burkinabé sur 5.

En 2006, le taux d'alphabétisation s'établissait à 28,7% dont 59% en milieu urbain.

A la même période, 16,6% de femmes sont alphabétisées contre pratiquement le double chez les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus était de 25,7% ; repartit selon les groupes socioéconomiques (GSE) de la façon ci-après :

Tableau n°1: Burkina Faso, répartition de la population de 15 ans et plus selon la situation d'alphabétisation et le GSE :

GSE	Non alphabétisés	Alphabétisés
Salariés du public	15,8%	84,2%
Salariés du secteur privé	20,3%	79,7%
Indépendants ou employeurs hors agriculture	55,2%	44,8%
Aides familiaux, bénévoles, apprentis	80,6%	19,4%
Agriculteurs de coton	84,3%	15,7%
Autres agriculteurs	82,2%	17,8%
Inactifs	64,8%	35,2%
Salariés du secteur informel	39,0%	61,0%
Chômeurs	43,7%	56,3%
TOTAL	74,3%	28,7%

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006.

Sur le plan linguistique, le pays compte plus de 60 langues dont 24 sont codifiées. Le mooré, le jula et le fulfuldé sont les langues de grande communication dans le pays.

1. POLITIQUES, LEGISLATION ET FINANCEMENT

1.1. Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'éducation/formation des adultes au Burkina Faso

1.1.1. Cadres législatifs dans lesquels l'éducation/formation des adultes s'inscrit, les politiques et les lois relatives à l'éducation/formation des adultes adoptées depuis 1997.

La politique de l'éducation/formation des adultes au Burkina Faso s'inspire des conventions et déclarations internationales ratifiées et adoptées par le pays, et sa mise en œuvre se réfère à des cadres législatifs, politiques et administratifs qui sont :

- la Constitution de 1991 qui consacre que tous les burkinabé naissent libres et égaux en droits ;
- le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) révisé en 2003 qui veut entre autres, accélérer la croissance économique et la fonder sur l'équité ;
- la loi d'orientation de l'éducation (LOE) qui reconnaît à toute personne vivant au Burkina Faso, le droit à l'éducation, sans distinction de sexe, d'origine sociale, de religion, d'opinions politiques, de nationalité ou d'état de santé, lequel droit devant s'exercer sur la base de l'équité et de l'égalité des chances entre tous les citoyens ;
- le Plan Décennal de Développement l'Education de Base (PDDEB) particulièrement en sa phase 2 dont l'un des objectifs est de promouvoir l'alphabétisation ainsi que les formules alternatives

d'éducation comme facteurs de développement local et éléments d'appui à l'enseignement de base formel;

- la politique éditoriale en Alphabétisation et Education Non Formelle (AENF) qui trouve ses fondements dans la volonté, entre autres, de promouvoir un environnement lettré en langues nationales par le maintien et l'exploitation des acquis de l'alphabétisation ;
- les Lettres de Mission des Ministres qui visent à assurer le progrès continu pour une société d'espérance afin de hisser le Burkina Faso dans le concert des nations.

1.1.2. Les objectifs prioritaires en éducation/formation des adultes dans notre pays.

Les objectifs prioritaires découlent principalement des objectifs du CSLP et du PDDEB. En effet, le CSLP définit des objectifs de développement pour la décennie à venir dont la réalisation s'articulera autour de programmes organisés en quatre (4) axes stratégiques pour lesquels les actions prioritaires suivantes sont envisagées :

- accélérer la croissance tout en la fondant sur l'équité ;
- garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base ;
- élargir les opportunités en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres ;
- promouvoir la bonne gouvernance.

Dans cette optique, l'éducation/formation des adultes s'inscrit dans une logique qui la consacre comme support de développement et instrument d'autopromotion pour relever les défis de la pauvreté.

Adopté par le gouvernement du Burkina Faso en 1999, le PDDEB vise quatre (4) objectifs qui sont :

- accroître l'offre d'éducation de base afin de réaliser un taux brut national de scolarisation de 70 % en 2010 et réduire les disparités entre genres, régions géographiques et situations socio-économiques ;
- améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base et développer la cohérence et l'intégration entre les différents niveaux et formules d'éducation de base;
- promouvoir l'alphabétisation ainsi que de nouvelles formules alternatives d'éducation de base, à la fois comme facteurs de promotion du développement et éléments d'appui au développement de l'enseignement de base formel et non formel ;
- développer les capacités de pilotage, de gestion et d'évaluation des structures centrales et décentralisées en charge du sous-secteur ainsi que les capacités de coordination des interventions extérieures.

1.1.3. Gestion de l'éducation/formation au niveau gouvernemental, le(s) ministère(s) concerné(s).

Au niveau gouvernemental, l'éducation/formation des adultes est à la croisée des chemins de différents départements ministériels. Elle relève du :

- Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, (MESSRS) ;
- Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN);
- Ministère des ressources Animales ;
- Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV);
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH);
- Ministère de l'Emploi et de la Jeunesse (MJE) ;
- Ministère de la Promotion de la Femme (MPF) ;
- Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA).

C'est à ce dernier Ministère que revient la gestion de l'éducation/formation non formelle, appuyé par le Cabinet du Ministre Délégué Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle, en remplacement du Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle, créé en 2000.

Au niveau central, des directions techniques sont chargées de la mise en œuvre des politiques d'éducation de base : la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale AENF tandis que la Direction Générale du Centre des Innovations Educatives et de Formation (DGCRIF) est investie de la Recherche en AENF à travers la Direction de la Recherche, des Innovations en Education Non Formelle et en Alphabétisation (DRINA).

Au niveau déconcentré, treize (13) Directions Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA), quarante et cinq (45) Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) et trois cent vingt et deux (322) Circonscriptions d'Education de Base (CEB) sont chargées de mettre en œuvre et d'assurer la coordination de la politique en AENF dans leur ressort territorial.

A travers ces structures, le MEBA – conformément à l'esprit de la stratégie du faire-faire – assure ses fonctions régaliennes qui sont :

- l'orientation et la planification ;
- les suivis administratif, pédagogique et technique des formations ;
- l'élaboration des curricula ;
- la production des normes d'évaluation et de certification des enseignements/apprentissages ;
- la collecte et du traitement des informations statistiques ;
- l'expérimentation des innovations éducatives ;

- la vulgarisation des expérimentations réussies.

Un Fond National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) mis en place en 2002 est chargé de la mobilisation, de la gestion efficiente des ressources et, de l'octroi de financements aux opérateurs selon les dispositions du manuel de procédures administratives. Il participe également à la définition des politiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle, sollicite les institutions et personnes ressources pour le suivi interne et la recherche de stratégies de renforcement de la qualité, procède à tout contrôle visant à garantir le rayonnement de ses interventions.

Quant aux opérateurs en AENF, ils sont chargés de la concrétisation des programmes d'alphabétisation et de leur rentabilisation par l'étude du milieu, la mobilisation sociale, la recherche – action, l'application des normes définies par l'Etat, le suivi-évaluation interne et la recherche de financement additionnel.

Les communautés à la base sont responsables de l'identification de leurs besoins d'appui en AENF. Elles peuvent se faire aider par les agents de développement (de l'Etat ou des opérateurs) qui entretiennent des rapports de travail réguliers avec elles. Elles participent au recrutement des apprenants. Elles mettent en place des comités pour la gestion des centres et le suivi de la fréquentation des apprenants pendant la durée des campagnes de formation.

Des partenaires techniques et financiers (PTF) participent au dialogue politique avec le gouvernement et à la concertation avec les différents acteurs en AENF. Ils contribuent au financement des activités d'AENF. Ils participent également au suivi-évaluation des actions.

1.1.4. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) a pour finalité la réduction de la pauvreté au sein des populations du Burkina

Faso. Pour cela, tous les domaines d'activités de la vie économique et sociale sont concernés.

1.1.5. Principaux obstacles au développement de l'éducation/formation des adultes, objectifs fixés en vue de les surmonter.

Les principaux obstacles à l'éducation/formation des adultes sont dus aux facteurs non limitatifs ci-après :

- la non-pertinence à cette époque entraînant la non rentabilité des programmes d'éducation. En effet, selon les statistiques de la DRINA, 41,75% des alphabétisés ont très peu d'opportunités pour mettre à profit les compétences acquises ;
- la faible contribution financière de l'Etat, les ressources budgétaires allouées chaque année pour soutenir les actions d'alphabétisation n'excédant jamais 1% du budget du MEBA;
- le dysfonctionnement du dispositif d'évaluation et de certification des enseignements/apprentissages dans les formules alternatives d'éducation ;
- les pesanteurs socioculturelles qui réduisent la participation des femmes aux programmes d'éducation/formation des adultes.

Ces entraves à l'éducation/formation des adultes sont en train d'être levées avec notamment :

- l'adoption de la stratégie du faire-faire¹ ;
- la réforme des curricula en AENF qui a permis de revisiter les cycles, programmes et contenus de l'AENF ;

¹ La stratégie du « faire-faire » est une stratégie permettant à l'Etat et aux partenaires de se doter d'une clé de répartition fonctionnelle des rôles dans l'exécution des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Cela se traduit par la responsabilisation de la société civile dans la mise en œuvre des activités de formation sur le terrain. Les montages institutionnels sont basés sur le principe de « chacun là où il excelle »

- la campagne de levée de fonds pour accroître les ressources financières à même de promouvoir l'AENF ;
- la sensibilisation des organes consultatifs en l'occurrence le Conseil Economique et Social (CES) sur les liens intimes entre AENF et lutte contre la pauvreté ;
- l'élaboration de normes d'évaluation et de certification des apprentissages et des acteurs pédagogiques dans les formules alternatives d'éducation ;
- l'institutionnalisation de Forum (chaque 3 ans) pour débattre des questions d'AENF.

1.1.6. D'autres politiques ayant un impact sur l'éducation/formation des adultes mises en place.

La loi d'orientation qui développe le besoin de l'éducation professionnalisante
 La réforme du système éducatif qui créera des passerelles qui permettront le passage du formel au non formel et vice versa.

1.2. Financement de l'éducation/formation des adultes.

Le financement de l'éducation/formation des adultes relève de l'Etat et de plusieurs autres partenaires au développement. Depuis la création du FONAEF, l'éducation non formelle a bénéficié d'une enveloppe de 19 950 971 959 CFA, repartis de la façon ci-après :

Tableau n° 2 : Burkina Faso, état consolidé des ressources reçues depuis la création du FONAEF en 2002 jusqu'au 31/12/ 2007 :

Partenaires financiers	Contributions prévues par les conventions de financement de la période de 2002 au 31 décembre 2007		Contributions reçues au cours de la période de 2002 à décembre 2007	
	Montants en FCFA	Pourcentage	Montants en FCFA	Pourcentage
Etat Burkinabé	2 115 000 000	9,65%	2 115 000 000	100,00%
Ambassade du	600 000 000	2,74%	201 251 613	33,54%

Canada				
Ambassade des Pays Bas	5 104 785 000	23,29%	4 855 463 769	95,12%
Coopération Suédoise	2 356 187 966	10,75%	2 368 669 895	100,00%
Ambassade du Danemark	866 377 192	3,95%	1 224 438 871	141,33%
Coopération Suisse	1 836 000 000	8,38%	1 836 000 000	100,00%
Coopération Française	40 000 000	0,18%	29 538 935	73,85%
PENF (Canada)	93 898 363	0,43%	93 898 363	100,00%
Projet Education 4/BAD	50 159 061	0,23%	50 159 061	100,00%
CAST	8 851 600 000	40,39%	7 158 331 000	80,87%
ONATEL	00	0,00%	3 000 000	
Contribuables du Canada	00	0,00%	220 452	
LONAB	00	0,00%	15 000 000	
TOTAL	21 914 007 582	100%	19 950 971 959	91,04%

Source : FONAENF

Au cours des cinq (5) années d'existence du FONAENF, près de 20 milliards de FCFA ont été mobilisées pour soutenir les activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle. La contribution globale de l'Etat est de 2,115 milliards soit 9,65 %, tandis que celle des partenaires techniques et financiers (Compte d'Affectation Spéciale du Trésor et financements directs) est de 17,8 milliards de FCFA, soit 89% de l'ensemble des ressources mobilisées. Le secteur privé a également contribué à hauteur de 18,2 millions de FCFA, soit 0,4% pour le financement de certaines innovations telles que l'Alphabétisation en Milieu de Travail (AMT).

2. QUALITE DES SERVICES D'EDUCATION/FORMATION DES ADULTES : OFFRE, PARTICIPATION ET ACQUIS

2.1. Offre des services d'éducation/formation des adultes : offre, participation et acquis.

2.1.1. Institutions chargées de la gestion et de la coordination de l'éducation /formation des adultes au niveau central.

L'éducation/formation non formelle des adultes est gérée par le MEBA, appuyé par le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle au terme du décret n°2003-103/PRES/PM /MEBA du 04 mars 2003, portant organisation du MEBA.

Au niveau central, les directions techniques sont chargées de la mise en œuvre des politiques d'éducation de base. La DGAENF est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale en AENF tandis que la DGCRIEF est investie dans la recherche en AENF à travers la DRINA.

Au titre des projets et programmes, on peut citer le projet « Ecoles Satellites/Centres d'Education de Base Non Formelle » (ES/CEBNF) dans son volet CEBNF, placé sous la tutelle administrative de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) et, le PDDEB qui est un organe d'accompagnement des structures du MEBA.

2.1.2. Les programmes d'éducation/formation des adultes mis en œuvre dans notre pays.

L'éducation/formation des adultes se caractérise au Burkina Faso par une multitude de programmes consignés dans le tableau ci-après :

Tableau n°3 : Burkina Faso, état des différents programmes d'éducation/formation des adultes en AENF développés :

Liste des programmes	Fournisseur			Domaines d'apprentissage			Groupe cible	Coût du programme	Source de financement
	Public/État	OSC	Privé	Compétences générales	Compétences techniques	Production de savoir, innovation			
Le programme dans les Centres Permanent d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) classiques	X		X	X	X	X	Adultes (hommes et femmes)	-	FONAENF, Particulier
Le programme dans les centres utilisant la méthode d'Apprentissage de la Langue Française à partir des Acquis de l'Alphabétisation (ALFAA)		X	X	X	X	X	Adultes (hommes, femmes)	-	OSEO
Le programme avec l'Alphabétisation Bilingue Spécifique (ABS)		X	X	X	X	X	Membres des APE, des AME et parents d'élèves	-	FONAENF
Le programme dans les centres Brailles		X	X	X	X	X	Personnes handicapées de vue (hommes, femmes)	-	FONAENF, Alliance biblique

									chrétienne
Le programme dans les centres Banma Nuara 2 (CBN2)		X	X	X	X	X	Adultes (hommes, femmes) néo-alphabètes	-	FONAENF, Tin Tua
Le programme dans les centres utilisant la Pédagogie Du Texte (PDT)		X	X	X	X	X	Jeunes non scolarisés ou déscolarisés (hommes, femmes)	-	FONAENF
Le programme avec les Cours Par Correspondances (CPC)		X	X	X	X	X	Producteurs et groupements de producteurs	-	INADES-Formation
Le programme dans le Centre de Promotion Agro-Pastoral (CPAP)		X	X	X	X	X	Jeunes (hommes, femmes) de 15 à 20 ans	-	FONAENF, Tin Tua
Le programme dans le centre de Formation Féminine / Entraide Féminine Burkinabé (EFB)		X	X	X	X	X	Jeunes filles	-	FONAENF
Le programme à la Maison Familiale Rurale (MFR)		X	X	X	X	X	Adultes (hommes, femmes)	-	FONAENF
Le programme d'Alphabétisation Fonctionnelle Agricoles	X	X	X	X	X	X	Producteurs agricoles de la province de la Sissili	-	FONAENF

(PAGEA)									
Le programme dans les centres utilisant l'approche REFLECT		X	X	X	X	X	Adultes (hommes, femmes)	-	FONAENF
Le programme à l'Ecole du Berger et de la Bergère		X	X	X	X	X	Eleveurs et agriculteurs (hommes, femmes)	-	FONAENF
Le programme dans le Centre de Formation Féminine (CFF)	X	X	X	X	X	X	Jeunes filles non scolarisées ou déscolarisées de 15 ans et plus	-	Projet ES/CEBNF
Le programme au Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs Ruraux		X	X	X	X	X	Jeunes (hommes, femmes) de 18 à 25 ans, non scolarisés ou déscolarisés	-	FONAENF

Source : MEBA, DGAENF, *Formules et pratiques en alphabétisation et éducation non formelle*, rapport provisoire, janvier 2008.

NB : Le constat qui se dégage à ce niveau est que les promoteurs sont réservés quand on aborde les questions des finances ou même occultent de faire une évaluation sur les coûts.

2.1.3. Des passerelles entre les approches formelles et non formelles.

Pour ce qui est des passerelles entre les approches formelles et non formelles, il faut souligner que formellement, il n'existe pas de passerelles entre approches formelle et non formelle, bien que la LOE dispose, en son article 34, alinéa 2 que « un décret pris en Conseil de ministres précise l'organisation, le fonctionnement et le contenu de l'éducation non formelle, de même que les possibilités de passage du système d'éducation non formelle au système d'éducation formelle² ».

Cependant, sur le terrain, certains opérateurs et Organisations Non Gouvernementales (ONG) pratiquent des passerelles entre ces deux sous-systèmes éducatifs. Il s'agit notamment de la Fondation pour le Développement Communautaire (FDC) et de l'association Tin Tua.

Au niveau de la FDC par exemple, les apprenants de fin d'école communautaire (ECOM 4^e année) font l'objet d'évaluation par une commission présidée par le DPEBA selon deux critères qui sont l'âge de l'apprenant et la moyenne finale de fin de cycle. Ainsi, tout apprenant âgé d'au plus 13 ans et ayant une moyenne supérieure ou égale à 12 est inscrit au Cours Élémentaire 2^e année (CE 2) dans une école formelle et celui d'âge d'au plus 13 ans et ayant une moyenne supérieure ou égale à 13 est inscrit au Cours Moyen 1^e année (CM 1).

2.1.4. Certification ou une sanction nationale de l'éducation/formation des adultes, des exemples.

En ce qui concerne la certification/sanction de l'éducation/formation des adultes, depuis un certain temps, eu égard au développement du secteur de l'éducation des adultes et dans la perspective de maintenir la qualité des

² Cf. LOE, op.cit, article 34, alinéa 2.

apprentissages, le MEBA a diligenté en 2003 une étude aux fins de proposer des normes d'évaluation et de certification. Les résultats de cette étude ont permis d'aboutir à la conception d'un projet de guide d'évaluation et de certification qui prend en compte les différents textes juridiques régissant la certification non formelle au Burkina Faso.

Ce projet de guide vient répondre aux différentes mutations intervenues, consécutives à la mise en œuvre du PDDEB à travers la stratégie du « faire faire » et la création du FONAENF qui ont induit une augmentation exponentielle du nombre d'opérateurs et de centres en alphabétisation, avec pour corollaire, l'évolution des effectifs des inscrits.

Ce nouveau dispositif de certification/sanction nationale des enseignements/apprentissages ainsi que des acteurs pédagogiques qui concerne exclusivement les CPAF classiques se présente ainsi qu'il suit :

Tableau n°4 : Burkina Faso, typologie de la certification/sanction des enseignements/apprentissages et acteurs pédagogiques dans les CPAF classiques :

Nature de la certification/sanction	Bénéficiaires de la certification/sanction	Autorités signataires
Bulletin de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ promu (e) s ▪ autres apprenant (e) s 	Opérateurs
Attestions d'alphabétisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ alphabétisé (e) s niveau II (FCB) ▪ alphabétisé (e) s bilingues (A3F) 	Chefs de Circonscription d'Education de Base
Certificats d'aptitude	Animateurs	DPEBA
	Formateurs CST et A3F	
	Superviseurs	DREBA
	Coordonnateurs de zone	
	Coordonnateurs principaux	DGAENF
	Formateurs des formateurs	Ministre Délégué

Source : DGAENF.

2.2. Participation à l'éducation/formation des adultes.

2.2.1. Données statistiques de la participation.

Pour ce qui est de la participation à l'éducation/formation des adultes, au titre de la campagne 2006-2007 par exemple, les données établissent la participation en Alphabétisation Initiale (AI), Formation Complémentaire de Base (FCB), Apprentissage du Français Fonctionnel Fondamental et Fonctionnel (A3F), Culture Scientifique et Technique (CST), Formations Techniques Spécifiques (FTS) des Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) et les différents niveaux des autres formules alternatives de la façon ci-après :

Tableau n°5 : Burkina Faso, participation à des activités d'éducation/formation des adultes en 2007 selon quelques programmes:

Programmes	Niveaux	Total des inscrits		
		H	F	T
CPAF classiques	AI	73 743	122 927	196 670
	FCB	50 750	67 961	118 711
	FTS	5 114	7 022	12 136
	A3F	3 002	2 507	5 509
	CST	159	79	238
Total CPAF classiques		132 768	200 496	33 0264
4 autres formules				
Centres utilisant l'approche reflet	Tous les niveaux	7 797	12 216	20 013
Centres brailles	Tous les niveaux	283	266	549
Alphabétisation en Milieu de Travail	Tous les niveaux	473	430	903
Centres bamna Nuara 2	Tous les niveaux	184	46	230
Total 4 autres formules		8 737	12 958	21 695
TOTAL CPAF + 4 autres formules		14 1505	21 1204	354 959

Source : DGAENF.

2.2.2. Des enquêtes sur la non participation et les groupes difficiles à atteindre, résumé des principaux résultats.

Les études qui ont été menées récemment sur l'éducation/formation des adultes sont relatives à la déperdition, aux différentes formules et pratiques en AENF, à l'analyse des ingénieries d'articulation de l'alphabétisation au développement et du continuum éducatif en AENF.

Selon les résultats de l'étude sur les déperditions, en AI, les taux d'abandons sont respectivement de 13,40% chez les hommes et de 10,1% chez les femmes, et ceux de déperdition, respectivement de 28, 3% chez les hommes et de 34,8% chez les femmes. La typologie de ces causes de déperditions de même que les solutions préconisées se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau n°6 : Burkina Faso, typologie de ces causes de déperdition de même que les solutions préconisées :

Causes des déperditions	Solutions préconisées
Pauvreté et facteurs économiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bonne sensibilisation à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle ; ▪ mobilisation sociale permanente ; ▪ appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ; ▪ appui aux apprenants des formations techniques et spécifiques ; ▪ création d'un meilleur lien entre l'alphabétisation et les activités de production.
Facteurs sociaux et familiaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcement des capacités des opérateurs et leur accompagnement dans la conduite de la mobilisation sociale ; ▪ jumelage des haltes-garderies aux centres d'alphabétisation ; ▪ création des structures pérennes de développement de la petite enfance ; ▪ négociation des horaires de cours avec les apprenants ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le développement de l'approche genre ; ▪ la réalisation d'évaluations de rattrapage ; ▪ installation des comités de gestion des centres
Facteurs linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aller vers une langue standard et un glossaire ; ▪ bonne formation des animateurs ; ▪ séparer les lettrés en Français dans les centres d'avec des non lettrés par souci d'efficacité.
Facteurs liés aux animateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ redéfinir le profil de l'animateur pour l'adapter à la vision des nouveaux curricula ; ▪ recruter des animateurs compétents ; ▪ revoir leur rémunération à la hausse.
Facteurs liés aux superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer une bonne formation des superviseurs ; ▪ définir clairement les tâches des superviseurs ; ▪ avoir une bonne formation pour l'encadrement ; ▪ augmenter la rémunération des superviseurs.
Facteurs liés aux opérateurs en alpha	<ul style="list-style-type: none"> ▪ disposer de matériels didactiques et les distribuer gratuitement aux apprenants ; ▪ privilégier les formules éducatives et pédagogiques articulant l'alpha au développement local ; ▪ recruter des formateurs compétents ; ▪ adapter le contenu des documents aux besoins des apprenants ; ▪ négocier les calendriers de formation avec les apprenants.

Source : MEBA, DGAENF, Etude sur les déperditions en AENF.

2.2.3. Des enquêtes ou des études réalisées concernant la non motivation des apprenants.

Le tableau n°6 ci avant indique la typologie de ces causes de déperdition chez les apprenants.

Ces études indiquent, qui plus, que l'éducation/formation des adultes enregistre des succès parce qu'en effet, depuis 1990, année de consécration de la stratégie des centres permanents d'alphabétisation et de formation, le nombre de structures d'éducation des adultes n'a cessé de croître pour atteindre le seuil de 12 521 CPAF aujourd'hui. De plus, les taux moyens de succès aux tests de compétence se situent généralement au-dessus de 60% tous types d'apprentissage confondus (AI, FCB et FTS).

Quant aux femmes, leur participation aux campagnes d'alphabétisation a aussi connu une ascension jamais égalée auparavant : elle est passée de 35% en 1991 à 53,24% en 2000, soit un taux d'accroissement annuel d'environ 2%³.

Le rapport de l'évaluation des effets de l'alphabétisation sur les alphabétisés au Burkina Faso⁴ et l'étude sur l'efficacité des programmes d'alphabétisation⁵ établissent que l'alphabétisation est une activité inductrice de compétences professionnelles. D'après ces études, l'alphabétisation/ formation permet de former des hommes et des femmes aptes à façonner le développement en investissant ce qu'ils ont appris dans leurs activités quotidiennes. Grâce au support écrit, beaucoup :

³ Sources d'information : Direction de la Recherche, des Innovations en Education Non Formelle et en Alphabétisation

⁴ Direction de la Recherche, des Innovations en Education Non Formelle et en Alphabétisation, Rapport de l'évaluation des effets de l'alphabétisation sur les alphabétisés au Burkina Faso, novembre 1990, Ouagadougou.

⁵ Rapport sur l'efficacité des trois phases d'alphabétisation : étude préparatoire, octobre 2002, Ouagadougou.

- deviennent des animateurs, superviseurs ou coordonnateurs d'alphabétisation ;
- pratiquent les écrits au quotidien (rédaction de lettres, de procès – verbaux, de compte rendu de réunion ; prise de note ; lecture de brochures traitant divers sujets intéressant leur vie ; exploitation des journaux, production de recueils de littérature orale) ;
- forment des noyaux catalyseurs de changement par l'animation communautaire, l'information et la sensibilisation sur des thèmes de développement ;
- gèrent efficacement leurs unités économiques (banques de céréales, moulins, boutiques ou pharmacies villageoises, etc.) ;
- accroissent la productivité et la production de leurs exploitations agro-sylvo-pastorales par l'application correcte des paquets technologiques ;
- sont motivés et participent à la protection de l'environnement ;
- adoptent des comportements positifs sur le plan de la santé et de la nutrition ;
- occupent des postes de responsabilités (présidents, secrétaires, gestionnaires ou trésoriers, etc.) au sein des groupements, associations, unions et fédérations ;
- connaissent et défendent leurs droits ;
- appliquent le Code des Personnes et de la Famille et les règles élémentaires de l'administration publique ;
- apprennent plus facilement et observent les règles de la circulation routière ;
- participent à la promotion de la culture et des langues nationales à côté des langues étrangères comme le français que plusieurs apprennent généralement en situation de post- alphabétisation ;

- sont plus réceptifs aux innovations dont ils participent du reste à la vulgarisation.

Bref, les alphabétisés ont plus confiance en eux-mêmes, s'organisent mieux et prennent des initiatives diverses pour leur propre épanouissement et celui de la communauté à laquelle ils appartiennent.

L'abondante littérature sur l'alphabétisation au Burkina Faso montre que l'éducation des adultes dans les CPAF gagne en notoriété au fil des années. Les études d'impact ont suffisamment démontré que la lutte contre la pauvreté dans le pays est largement tributaire de la qualité et de l'extension de l'offre d'alphabétisation/formation des adultes.

2.2.5. Groupes cibles pour la fourniture d'éducation formation des adultes.

Les groupes cibles pour la fourniture d'éducation/formation des adultes sont essentiellement des adultes, femmes et hommes de 15 à 50 ans intervenant dans divers domaines comme l'agriculture, l'élevage, l'environnement, la maraîchage, la pêche, qui sont les publics cibles pour la fourniture de l'éducation et la formation des adultes. Mais ce public, selon le rapport de l'étude sur les formes et pratiques en AENF, est le plus souvent hétérogène. Pour un même programme d'apprentissage, on retrouve de 15 ans, de 25 ans, de 40 ans, qui ont des besoins spécifiques par couche d'âge et qui sont moulés dans le même centre pour les mêmes enseignements/apprentissages.

Il y a aussi la question des femmes qui constituent la majorité de la population mais dont les pesanteurs socioculturelles les empêchent encore de bénéficier totalement de leur droit à l'éducation en limitant leur participation aux séances d'alphabétisation et de formation.

2.3. Suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats.

2.3.1 : évaluation des résultats

Pour ce qui est du suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats, soulignons que tout au long du cursus de formation, les apprentissages théoriques et pratiques des apprenants font l'objet d'évaluations initiale, intermédiaire et finale. Ce suivi est réalisé selon une périodicité de deux visites minimum par Centre et par campagne.

2.3.2 : outils et mécanismes du suivi évaluation

Ces évaluations, sur la base de grilles d'observations ou d'items portent à la fois sur les domaines cognitifs, psychomoteurs et socio affectifs, objets des apprentissages.

L'évaluation purement pédagogique se fait en fonction des niveaux et cycles de formation.

Pour les niveaux 1 et 2 du cycle des apprentissages de base, les animateurs assurent des évaluations séquentielles. L'évaluation finale est organisée au niveau 2 par la DPEBA qui fait parvenir les sujets dans les centres, assure les corrections des épreuves administrées aux apprenants, délibère et met les résultats à la disposition des opérateurs qui en assurent la diffusion.

Quant au cycle de formation pré professionnelle, les apprenants sont soumis à un post-test sous la tutelle de la DPEBA qui sollicite les personnes ressources du milieu pour composer et corriger les épreuves relevant des domaines dont elle n'a pas compétence. La réussite au post-test donne droit à une attestation de niveau.

Les apprenants du niveau 1 du cycle d'alphabétisation/formation de base ayant satisfait aux conditions d'admission recevront un acte administratif (un bulletin) indiquant leur niveau. Ceux du niveau II déclarés alphabétisés, recevront une attestation délivrée par la DPEBA.

Par rapport au cycle de la formation pré professionnelle, une attestation de participation sera délivrée aux participants à la fin de la session de formation si les apprentissages n'ont pas été évalués. Evalués par un jury de correction compétent, les apprentissages sont certifiés. En cas d'admission, il sera délivré aux apprenants une attestation de niveau où sont mentionnés les compétences des bénéficiaires.

En outre, des rencontres de bilan et de programmation sont organisées annuellement par la DGAENF pour s'enquérir des résultats et défis.

L'implication des acteurs dans l'évaluation apparaît ainsi qu'il suit :

Tableau n°7 : Burkina Faso, acteurs en AENF et types d'évaluation:

Acteurs	Types d'évaluation			
	Evaluation administrative	Evaluation pédagogique		Evaluation socio-économique
		Formative (interne)	Sommative (externe)	
DGCRIEF / DRINA ⁶	X		X	X
DGAENF	X		X	X
FONAENF	X			X
SP/PDDEB / PTF	X			X
DREBA				X
DPEBA			X	
CEB			X	
Opérateurs, animateurs, superviseurs, coordonnateur		X		X

Source : DGAENF.

Les évaluations pédagogiques sont orientées vers les apprenants et apprenantes, les évaluations administratives vers les opérateurs et la communauté tandis que celle socio-économique qui est une évaluation

⁶ Les rôles dévolus à la DGCRIEF/DRINA dans le tableau synoptique concernent uniquement les phases expérimentales.

d'impact, s'intéresse aussi bien aux apprenant (es) qu'à la communauté bénéficiaire.

Les résultats des études sont très fortement utilisés à des fins aussi bien de législation, de (re) formulation des politiques que de développement de programmes.

2.3.3. Utilisation des résultats à des fins de a) législation, b) formulation de politiques, c) développement de programmes.

Les résultats des études inspirent fortement aussi bien de législation, la (re) formulation des politiques que le développement de programmes.

2.4. Statut et formation des personnels (enseignants et facilitateurs).

2.4.1. Niveaux de formation et de qualification exigés des enseignants/facilitateurs de l'éducation des adultes.

Il faut souligner que compte tenu des spécificités et diversité des programmes de formations, le profil des enseignants/facilitateurs est disparate.

En général, le personnel d'encadrement est constitué de :

- personnel de l'Etat notamment les agents des services d'alphabétisation et d'éducation non formelle des CEB, des DPEBA, des DREBA, qui sont commis aux tâches d'encadrement pédagogique (formation, suivi et évaluation externes des activités d'AENF dans les centres). Ce personnel est titulaire d'au moins le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).
- personnel endogène, généralement recruté par l'opérateur, notamment les coordonnateurs, les superviseurs, les animateurs, qui assure des tâches d'encadrement et de suivi rapproché des activités des centres.

Ce type de personnel est titulaire d'au moins le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

- personnes ressources pétries d'une certaine expérience en matière d'encadrement, de formation et d'évaluation des activités d'AENF.

L'ensemble de ces acteurs bénéficie de formation continue à travers des recyclages en andragogie, transcription de langues, etc.

2.4.2 : certification de l'éducation des adultes

Les apprentissages font l'objet d'évaluation et de certification au terme d'un programme de formation. Un document de référence fixant les normes d'évaluation et de certification aussi bien des apprenants que des acteurs a été élaboré et validé les différents décrets et arrêtés d'applications sont en cours de signature par l'autorité politique compétente.

2.4.3 : proportion facilitateurs enseignants

Selon les statistiques de la campagne d'alphabétisation 2006-2007, le nombre de centres ouverts tout niveau confondu était estimé à 12 521 ce qui correspond tacitement au nombre de facilitateurs d'alphabétisation en service. La direction des études et de la planification du Ministère en charge de l'éducation des adultes fait état de 30 000 enseignants.

2.4.4. Conditions de travail et de rémunération des personnels d'éducation/formation des adultes.

Pour ce qui concerne la rémunération de ce personnel, elle varie suivant les sources de financement, le niveau de qualification, les opérateurs en AENF, toutefois une tendance à l'harmonisation a été observée suite aux conclusions d'un atelier de réflexion sur l'uniformisation des coûts et le relèvement du salaire des facilitateurs.

3. RECHERCHE, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

3.1. Etat de la recherche en matière d'éducation/formation des adultes au Burkina Faso.

3.1. Principaux travaux de recherche en éducation/formation des adultes réalisés récemment (au cours des cinq dernières années) dans notre pays.

3.1.1. Les travaux de recherche réalisés dans le domaine de l'alphabétisation et la formation des adultes

Ces cinq (5) dernières années, la recherche en éducation des adultes a été surtout orientée vers l'action. Commanditée par des structures ayant en charge la gestion et/ou la coordination d'activités d'éducation des adultes (ONG, association, structures Etatiques, etc.) cette recherche a concerné :

- le défi de l'apprentissage : améliorer la qualité de l'éducation de base en Afrique Subsaharienne, le cas du Burkina Faso ;
- les formules et pratiques en AENF ;
- l'analyse des ingénieries d'articulation de l'alphabétisation au développement et du continuum éducatif en AENF au Burkina Faso, Etat des lieux, efficacité, perspectives de mutualisation ;
- les causes des déperditions en AENF au Burkina Faso ;
- la recherche/action et expérimentation sur l'alphabétisation fonctionnelle formation en milieu urbain informel ;
- la capitalisation des processus de mise en œuvre de la PDT dans les centres d'adultes au Burkina Faso ;
- la théories et pratiques traditionnelles de l'alphabétisation au Burkina Faso
- l'éducation non formelle et l'alphabétisation ;
- les profils, domaines et contenus de formations en AENF ;
- l'efficacité des trois phases d'alphabétisation

- le bilan prospectif du programme alphabétisation/formation.
- L'efficacité des trois niveaux d'alphabétisation et d'éducation non formelle

3.1.2. Principales questions abordées et soulevées par ces études.

De façon générale, les principales questions abordées sont relatives entre autres, aux contenus de l'AENF, à son efficacité et à son efficience, aux approches pédagogiques/andragogiques, aux liens entre alphabétisation et développement, etc.

3.1.3. Principales conclusions de ces études.

Ces études ont abouti aux conclusions ci-après :

- il faut diversifier les formules alternatives d'éducation pour prendre en compte les besoins des différents segments de population ;
- il y a une corrélation entre AENF et développement ;
- il faut relire et adapter les contenus aux besoins des apprenants ;
- réel essoufflement des trois niveaux d'alphabétisation dû essentiellement à :
 - un contenu de formation complémentaire de base non précis.
 - des formations techniques spécifiques souvent occultées par manque de financement et des difficultés à trouver les personnes ressources.
 - une nécessité d'innover par l'apport de thèmes d'actualités : VIH/ SIDA, Genre, Culture de la paix...

3.1.4. Les conclusions de ces études sur les pratiques, des exemples.

C'est sur la base de ces études qu'il a été procédé entre autres, à la refondation des cycles, programmes et contenus de l'AENF, à la participation

du sous-secteur à l'établissement des informations statistiques relatives à l'éducation, à l'institutionnalisation des cadres de concertations nationales sur l'AENF, la déconcentration des niveaux de décision, l'élaboration des normes d'évaluation et de certification dans l'AENF.

3.2. Innovations et exemples de bonnes pratiques.

En matière d'innovations, on peut noter les nouveaux curricula qui répondent aujourd'hui au souci de l'éducation professionnalisante prévue par la LOE et qui lui confère sa dimension fonctionnelle.

A cela, s'ajoute l'alphabétisation en milieu de travail qui est une opportunité pour les travailleurs du formel et de l'informel de réinvestir les acquis dans leurs activités quotidiennes.

4. ALPHABETISATION

4.1. Définition de l'alphabétisation, des changements depuis 1997.

Selon la LOE de 2007, l'alphabétisation désigne « l'ensemble des activités éducatives et de formation destinées à des jeunes et à des adultes en vue d'assurer l'acquisition de compétences de base dans une langue donnée et qui vise l'autonomie de l'apprenant. Elle est une composante de l'éducation non formelle ».

Cette définition diffère de celle antérieure qui entend par alphabétisation « le processus qui consiste à lire, écrire et calculer dans une langue donnée ».

4.2. Les nouvelles politiques adoptées et mises en œuvre.

Les nouvelles politiques adoptées et mises en œuvre, comme nous l'avons souligné ci avant concernent :

- la révision des curricula ;
- l'adoption de la stratégie du faire-faire ;
- l'institutionnalisation de cadres de concertation nationale sur l'AENF ;
- l'adoption en cours de la politique éditoriale en AENF.

4.3. Des exemples de pratiques efficaces et de programmes d'alphabétisation innovants.

Les programmes innovants portent pour l'essentiel, sur la reforme des programmes d'alphabétisation classique indiqué ci avant, l'approche REFLECT, la PDT, l'AMT, les centres Banma Nuara, la méthode d'apprentissage de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation en langue nationale (ALFAA).

4.3.1. L'approche REFLECT

REFLECT est une approche d'alphabétisation des adultes qui est née de la fusion entre la théorie de Paulo Freire et les techniques de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives (MARP).

C'est une stratégie de formation qui facilite et stimule les apprentissages. Les contenus de formation sont définis par la base et se réfèrent à un diagnostic communautaire réalisé avec les populations avant l'ouverture du centre.

L'approche s'appuie sur une démarche holistique d'intégration des apprentissages instrumentaux et des savoirs pratiques, de sorte que l'apprenant acquiert des compétences faisant de lui un catalyseur de changement et une source d'impulsion des facteurs de croissance économique. REFLECT fonde son action éducative sur les principes d'adaptabilité, de flexibilité et d'interdisciplinarité. Elle prône pour ce faire une trilogie éducative selon laquelle l'enseignant, les apprenants et l'environnement s'interagissent dans un processus continu de recherche et de dialogue pédagogique. Elle suggère de partir toujours des préoccupations de l'apprenant et de son milieu de vie afin d'élaborer des contenus qui lui soient immédiatement utiles.

Les premières expériences REFLECT au Burkina Faso remontent à l'année 1999. On compte aujourd'hui plus de 200 centres qui enregistrent un taux de succès appréciable de l'ordre de 85% et un taux de déperdition généralement inférieur à 16% contre environ 30% dans les CPAF classiques. Ces résultats sont révélateurs de l'intérêt que les apprenants portent sur les contenus et méthodes de formation.

L'approche REFLECT se positionne de plus en plus dans le paysage éducationnel burkinabé comme une méthode d'alphabétisation dynamique et surtout comme une démarche efficace d'animation et de mobilisation des communautés ou des membres de groupes organisés autour de leurs préoccupations en vue de trouver des solutions réalistes et réalisables.

4.3.2. La Pédagogie Du Texte (PDT)

La PDT se définit comme un ensemble de principes pédagogiques dont la base théorique repose sur les différentes sciences, notamment la linguistique textuelle, la psychologie, la pédagogie et la didactique. Son objectif est de proposer un enseignement – apprentissage efficace qui devrait permettre aux bénéficiaires du processus éducatif de s'approprier les connaissances

nécessaires pour comprendre et transformer leur environnement en vue du mieux-être individuel et collectif.

Cet objectif nécessite, d'une part, de faire de l'apprenant l'artisan de son propre apprentissage, et d'autre part, d'assurer la production participative de curricula intégrateurs de formation qui abordent tous les aspects de la vie à travers l'enseignement/apprentissage des sciences sociales, des sciences de la vie et de la terre, des habiletés langagières et du langage mathématique.

Expérimentée en 1999, le nombre de centres PDT pour adultes est estimé à 11 en 2007. Les différentes évaluations indiquent que ces centres fournissent des résultats encourageant avec un taux de succès moyen supérieur à 80% pour tous les niveaux confondus. Les rapports de suivi soulignent en outre la mobilisation accrue des communautés autour des centres PDT. Cela se traduit par la bonne fréquentation des centres qui orchestrent des taux de maintien atteignant régulièrement le seuil de 100%. .

Le succès perceptible de la pédagogie du texte est remarquable. Elle transcende l'espace de l'éducation des adultes pour embrasser la formation d'autres groupes cibles. Dans ce contexte d'extension, 9 centres PDT ont été ouverts en 2007 pour accueillir des jeunes de 9 à 15 ans.

L'expérience est conduite à un moment où l'ensemble des acteurs/actrices de l'éducation, les autorités et les partenaires y compris, recherchent et encouragent les formules alternatives et innovantes pour garantir la qualité et la pertinence de l'offre éducative. On peut déjà constater qu'elle bénéficie d'une audience toute particulière dans le cercle des experts de l'alphabétisation, à telle enseigne que l'Université de Ouagadougou développe, par le biais du Département d'Education des Adultes (DEDA), un

cours de maîtrise en PDT pour les cadres de l'éducation non formelle. Cette approche, de par sa philosophie, ses principes et son organisation structurelle répondant aux impératifs de la pédagogie de l'intégration, a fortement influencé la réforme des curricula destinés à l'alphabétisation/formation au niveau national.

4.3.3. Les centres Banma Nuara 2 (adultes)

Animée par l'Association Tin Tua, l'expérience des centres Banma Nuara a commencé en 1992 avec une quarantaine d'adultes alphabétisé(e)s venu(e)s pour apprendre le français fondamental. Etant pour la plupart des responsables de groupements, des superviseurs, des animateurs/animatrices, la maîtrise de cette langue devrait leur permettre d'échanger avec les services de l'encadrement technique du monde rural et avec toute personne étrangère (les partenaires de Tin Tua notamment).

Les CBN 2 s'adressent à des adultes alphabétisés âgés de 15 ans et plus et développent un programme quadriennal d'éducation bilingue à option technique étalé sur cinq (5) mois par session, soit de janvier à mai. Avec un taux de succès de 90,22% enregistré en 2006, ils se positionnent dans l'échiquier national des formules innovantes qui ont su imposer leur notoriété même au-delà des frontières du Burkina Faso.

4.3.4. La méthode ALFAA

La méthode d'apprentissage de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation s'est avérée performante et bien adaptée aux alphabétisés adultes. Malgré les insuffisances constatées au niveau des habiletés langagières, son efficacité interne ne s'est jamais démentie puisqu'elle a réalisé un taux moyen de 80,85% de succès au terme de son expérimentation en mooré, jula, fulfulde et lyélé.

La méthode ALFAA :

- conçoit l'enseignement/apprentissage du français comme une activité de post-alphabétisation ;
- s'appuie sur la langue maternelle de l'apprenant, laquelle est utilisée comme médium d'enseignement ;
- met à profit les acquis de l'alphabétisation pour construire les apprentissages au moyen de la pédagogie active et de la linguistique contrastive.

Elle exige :

- des formateurs titulaires au moins du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme équivalent, pédagogiquement aptes, socialement acceptés et maîtrisant la langue des apprenants tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- des apprenants motivés et remplissant les conditions d'accès au cours, notamment en ce qui concerne l'acquisition des matériels didactiques et la prise en charge de la formation selon les modalités définies par l'opérateur.

La méthode a évolué pour accoucher des écoles bilingues en pleine expansion dans le paysage scolaire du Burkina Faso.

4.3.4. L'Alphabétisation en Milieu de Travail (AMT)

L'AMT est une approche d'alphabétisation et de formation en langue nationale et en français développée avec l'appui du projet « Partenariat pour l'Education Non Formelle » (PENF). Cette approche permet, à partir d'une analyse conjointe des besoins de l'employeur et de l'employé du secteur informel et des entreprises, de promouvoir une alphabétisation adaptée au contexte d'évolution des travailleurs. Elle offre l'opportunité aux apprenants des deux sexes d'acquérir des compétences de base essentielles pour les utiliser immédiatement dans leur milieu de travail, en famille et en société.

L'AMT est une formule novatrice qui se caractérise par des programmes flexibles et une durée d'apprentissage de 735 heures.

Depuis sa mise en œuvre en 2004, 313 employés de 12 entreprises et associations ont déjà bénéficié de la formation. Les rapports d'évaluation démontrent que cette nouvelle approche permet non seulement de renforcer la qualité des programmes d'alphabétisation au Burkina Faso, mais également d'améliorer de façon significative le rendement des entreprises tant du point de vue de la productivité que de la communication sociale et interpersonnelle. Le programme est à sa troisième phase consécutive aux deux premières expérimentations conduites à partir de 2004. Il totalise à l'heure actuelle 29 centres AMT ouverts par 10 opérateurs au profit de trois entreprises.

4.4. Manières dont les politiques et les programmes contribuent à l'égalité entre les sexes, l'importance accordée aux femmes et autres groupes cibles.

Conscient de la faiblesse relative de la participation des femmes à l'alphabétisation, le MEBA a entrepris l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'alphabétisation/formation des femmes.

Ce plan, qui s'inscrit dans la composante « alphabétisation/formation » du PDDEB et poursuit les objectifs suivants :

- faire passer le taux d'alphabétisation des femmes et des filles de 15% en 1997 à 30% en 2010 ;
- réduire l'écart de taux d'alphabétisation des femmes à 5 points entre la province la plus alphabétisée et celle la moins alphabétisée ;
- améliorer la condition de participation effective des femmes et des filles aux séances d'alphabétisation / formation ;

- améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des contenus de formation pour la mise à disposition de curricula et d'outils de mesures des performances plus adaptés ;
- renforcer les capacités des femmes et des filles par des actions de formations spécifiques ;

Pour atteindre ces objectifs, il a été préconisé entre autres de :

- renforcer les efforts en vue d'accélérer l'alphabétisation/formation des femmes en général et celles dans les 20 provinces prioritaires du Burkina en particulier ;
- mettre en place des projets économiques pour soutenir les organisations féminines ;
- faire une étude pour diagnostiquer les causes des échecs des femmes dans les centres;
- opérationnaliser les haltes-garderies, structure d'accueil et de gestion de la petite enfance (0-6 ans) ;
- renforcer les compétences des acteurs de terrain pour optimiser leur rentabilité dans les structures de formation des femmes et des filles.

4.5. Dans quelle mesure ?

Indépendamment des autres politiques et/ou programmes, le PDDEB qui cristallise la vision du Burkina Faso en matière d'éducation en général se fixe pour objectifs, en matière spécifiquement d'alphabétisation de porter le taux d'alphabétisation de 27% en 1998 et 40% en 2010. A cet effet, il sera promu l'alphabétisation et diversifié les actions de post-alphabétisation en langues nationales et en français pour mieux assurer la formation- information des alphabétisés et créer un environnement lettré, propice au développement de l'éducation de base. Il est en cours :

- la construction et l'équipement 4000 CPAF, ce qui portera leur nombre à au moins 8000 en 2010 ;
- formé les animateurs et superviseurs des centres d'alphabétisation;

- produit le matériel didactique en qualité et en quantité suffisante ;
- développé la presse rurale et la production de documents de post-alphabétisation.

Qui plus est, avec la révision des curricula, l'alphabétisation devra donc connaître un essor remarquable dans la décennie à venir parce que :

- les CPAF sont désormais ouverts à la communauté avec des personnes-ressources qui interviennent sur des thèmes relevant de leur compétence : artisans, techniciens de santé, responsables coutumiers et religieux, autres détenteurs de savoirs locaux ;
- les productions des apprenants sont affichés dans le centre pour constituer une ambiance alphabétisant et un environnement lettré ;
- l'animateur du centre est appelé à mener des visites à domicile pour s'assurer du re-investissement des acquis par les apprenants ;
- les thèmes d'alphabétisation touchent aux trois domaines de compétences : savoir, savoir faire et savoir être ;
- les CPAF deviennent un cadre de formation continue avec les formations optionnelles en second cycle;
- l'AI passe de 300 à 600 heures, offrant aux apprenants des compétences nettement meilleures.

5. ATTENTES

Les résultats et défis sont notamment :

5.1. Les résultats attendus.

- trouver les ressources nécessaires à l'accès, la qualité et le pilotage de l'éducation/formation des adultes
- renforcer les capacités des formateurs des formateurs en éducation/formation des adultes

- la prise en compte de la problématique genre et développement dans les programmes d'éducation/formation des adultes ;
- création de points focaux par pays pour rendre viables les actions d'éducation/formation des adultes avec des rencontres sous régionales intermédiaires de ces points focaux tous les trois (3) ans.

5.2. Les défis.

- atteindre un taux d'alphabétisation de 40% et un taux de scolarisation de 70% en 2 010 ;
- élargir les dispositifs organisationnel et institutionnels de l'AENF pour permettre l'Apprentissage Tout le Long de la Vie (ATLV).